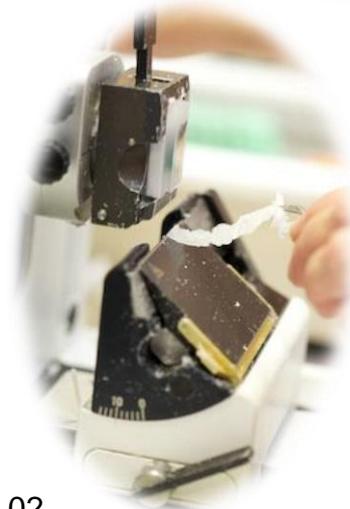
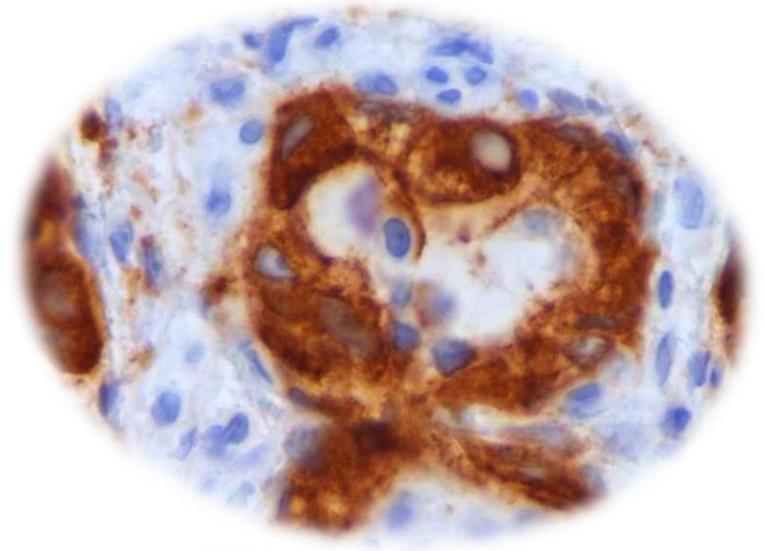
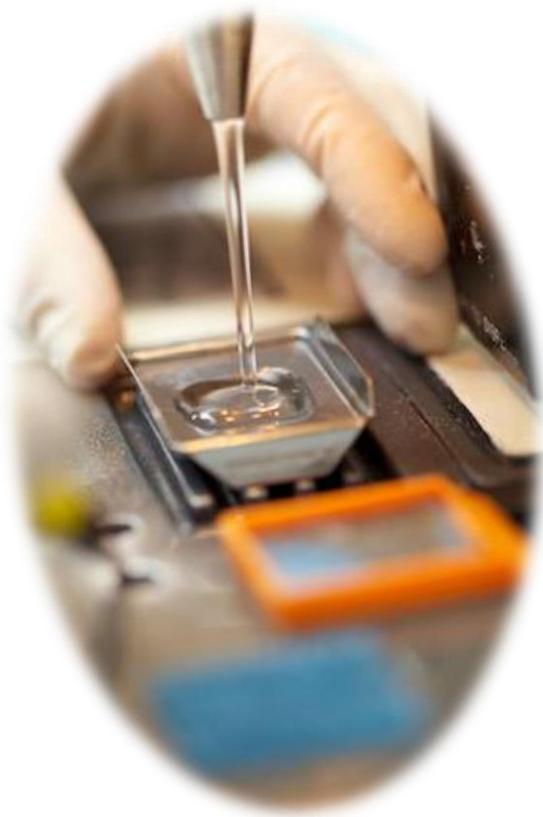


# Institut Godinot

unicancer Reims en Champagne

MANUEL DE PRELEVEMENT

Laboratoire d'Anatomie et Cytologie Pathologique (ACP)



Version 02

AQ/PCD/2018-0008

Date d'Application : 15/03/2022

**SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI.**

Merci de vous assurer de posséder la dernière version.

## Sommaire :

<b>INFORMATIONS PRATIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>COORDONNEES PATHOLOGISTES .....</b>	<b>4</b>
<b>EXIGENCES DE PRESCRIPTION .....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES EXAMENS .....</b>	<b>6</b>
<b>EXAMENS HISTOLOGIQUES .....</b>	<b>7</b>
<b>EXAMENS CYTOLOGIQUES .....</b>	<b>10</b>
<b>EXAMENS EXTEMPORANE .....</b>	<b>14</b>
<b>DEMANDE D'AVIS OU DE SECONDE LECTURE .....</b>	<b>16</b>
<b>EXAMENS SOUS TRAITES.....</b>	<b>16</b>
<b>TUMOROTHEQUE.....</b>	<b>16</b>
<b>ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS .....</b>	<b>17</b>
PRELEVEMENTS PROVENANT DE L'INSTITUT GODINOT .....	17
PRELEVEMENTS PROVENANT DE L'EXTERIEUR .....	17
<b>ACCEPTATION DES PRELEVEMENTS .....</b>	<b>19</b>
<b>RENDU DES RESULTATS .....</b>	<b>19</b>
<b>RECLAMATION .....</b>	<b>20</b>
<b>CONFIDENTIALITE DES DONNEES.....</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXE 1 – LISTE NON EXHAUSTIVE DES ANTICORPS &amp; SONDES.....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 2 – AQ/FOR/2018-0052 TRAÇABILITE ACHEMINEMENT PRELEVEMENTS VERS LE LABORATOIRE ACP.....</b>	<b>23</b>

## INFORMATIONS PRATIQUES



Institut Godinot  
Laboratoire d'Anatomo-Cytopathologie (ACP)  
1<sup>er</sup> étage / Bâtiment Direction Générale  
1 rue du Général Koenig – CS 80014  
51726 REIMS Cedex



### Horaires d'ouverture

09h00 à 17h30 du lundi au vendredi



Secrétariat : 03 26 50 42 67  
Laboratoire : 03 26 50 42 68



Fax : 03 26 50 42 74



[secretariat.acp@reims.unicancer.fr](mailto:secretariat.acp@reims.unicancer.fr)  
[technicien.acppc@reims.unicancer.fr](mailto:technicien.acppc@reims.unicancer.fr)  
[medecin.acp@reims.unicancer.fr](mailto:medecin.acp@reims.unicancer.fr)



[www.institutgodinot.fr](http://www.institutgodinot.fr)

## COORDONNEES PATHOLOGISTES

<b>Dr. Christian GARBAR</b> Pathologiste responsable Praticien spécialiste	03 26 50 42 66	<a href="mailto:christian.garbar@reims.unicancer.fr"><u>christian.garbar@reims.unicancer.fr</u></a>
<b>Dr. Clémence FLEURY</b> Praticien spécialiste	03 26 50 43 32	<a href="mailto:clemence.fleury@reims.unicancer.fr"><u>clemence.fleury@reims.unicancer.fr</u></a>
<b>Dr. Eric ARAV</b> Praticien		<a href="mailto:eric.arav@reims.unicancer.fr"><u>eric.arav@reims.unicancer.fr</u></a>
<b>Dr. Jean-Michel DIDRICHE</b> Praticien vacataire		<a href="mailto:jeanmichel.didriche@reims.unicancer.fr"><u>jeanmichel.didriche@reims.unicancer.fr</u></a>

## EXIGENCES DE PRESCRIPTION

Tous prélèvements transmis au Laboratoire doit **OBLIGATOIREMENT** être accompagné d'un bon de demande d'analyse dûment complété par un médecin prescripteur :

Les bons de demandes d'analyse sont disponibles sur

- le site internet de l'Institut Godinot, rubrique A VOTRE SERVICE – MANUELS,   
[https://www.institutgodinot.fr/fr/a\\_votre\\_service/manuels/#content](https://www.institutgodinot.fr/fr/a_votre_service/manuels/#content)
- sur le système de gestion documentaire de l'Institut Godinot, ENNOV
- sur demande auprès du secrétariat du Laboratoire (coordonnées en page 3)

### Bons de demande d'analyse

**AQ/FOR/2015-0105 « Bon demande analyse SEIN »**

**AQ/FOR/2015-0117 « Bon demande analyse THYROIDE »**

**AQ/FOR/2015-0118 « Bon demande analyse AUTRES »**

**AQ/FOR/2021-0047 « Bon demande analyse GYNECOLOGIE »**

Ce bon de demande d'analyse doit **OBLIGATOIREMENT** comporter de façon **CLAIRE** et **LISIBLE** les éléments suivants :

- **l'identité univoque du patient :**
  - Nom, prénom, nom de naissance si différent
  - Sexe
  - Date de naissance
  - Numéro de dossier (n° IPP si patient Godinot)
  - Adresse
  - N° d'immatriculation et caisse (pour les patients extérieurs)
  - Adresse de la caisse (pour les patients extérieurs)
  - Nom et prénom de l'assuré si différent (pour les patients extérieurs)
- **l'identité et l'adresse du médecin prescripteur**, le cas échéant l'identité du préleveur et service où le prélèvement a été effectué
- l'identité et l'adresse des médecins destinataires du compte-rendu de résultat en plus du médecin prescripteur
- **l'ensemble des données relatives au prélèvements :**
  - **Date et heure** du prélèvement
  - **Date et heure** de fixation
  - **Type de prélèvement** (biopsie, pièce opératoire, cytologie, examen extemporané/urgent)
  - **Côté / Topographie**
  - **Nombre de prélèvements transmis** (nombre de fragments, de lames, de flacons...)
- **l'ensemble des informations cliniques pertinentes pour l'interprétation ANAPATH (antécédents, traitements...)**

Il est impératif que chaque prélèvement soit correctement identifié par le nom du patient. Si plusieurs prélèvements sont effectués lors de la même procédure opératoire, la nature de chaque prélèvement doit figurer sur le bon de demande d'analyse et sur les contenants des différents prélèvements transmis.

La conformité de l'identité des demandes d'analyses et des prélèvements est vérifiée à réception au laboratoire par le personnel technique. Un manquement dans le renseignement de la demande d'examen annuler ou retarder l'examen.

## LISTE DES EXAMENS

Le Laboratoire prend en charge les examens histologique et cytologique des pathologies :

- gynécologiques et sénologiques
- digestives
- endocriniennes
- des tissus mous
- pulmonaires
- dermatologiques
- urologiques
- des lymphomes
- des séreuses
- des liquides céphalo-rachidiens

<b>Histologie</b>	<b>Colorations standards</b> Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires	Coloration standard (HE) automatisée (Gemini AS, THERMO SCIENTIFIC)
	<b>Colorations spéciales</b> Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires	Colorations histochimiques spéciales (Bleu alcian, PAS, PAS-Diastase, Perls, rouge Congo, Rouge sirius)
	<b>Extemporane</b> Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires	Coupes en congélation sur microtome (Cryostat NX 50, MICROM) et/ou apposition sur lames, Coloration standard manuelle (Coloration HE rapide et MGG)
	<b>Immuno-histochimie qualitative / quantitative*</b> Recherche et identification de constituants/antigènes spécifiques	Marquage immunocytochimique automatisé (Dako Omnis, AGILENT TECHNOLOGIES)
<b>Cytologie</b>	<b>Colorations standards</b> Observation morphologique de constituants cellulaires	Coloration standard (Papanicolaou gynéco) automatisée (BD TOTALYS SlidePrep™)
	<b>Colorations standards non gynéco</b> Observation morphologique de constituants cellulaires et du milieu extracellulaire	Coloration standard (Papanicolaou <u>non gynéco</u> ) automatisée (BD TOTALYS SlidePrep™)
	<b>Immuno-cytochimie qualitative / quantitative*</b> Recherche et identification de constituants/antigènes spécifiques	Marquage immunocytochimique automatisé (Dako Omnis, AGILENT TECHNOLOGIES)
<b>Biologie moléculaire</b>	<b>Hybridation moléculaire in situ*</b> Recherche, identification et évaluation du nombre de copie et réarrangement de loci spécifiques	Hybridation moléculaire in situ (FISH, CISH...) (Dako Omnis, AGILENT TECHNOLOGIES) et techniques manuelles
	<b>Analyse d'expression génétique*</b> (transcrits d'ARN) EBV-EBER	Hybridation moléculaire in situ (FISH, CISH...) (Dako Omnis, AGILENT TECHNOLOGIES) et techniques manuelles

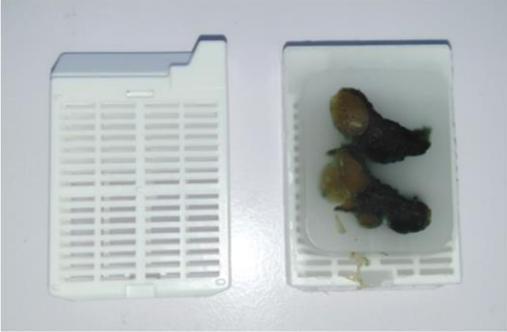
\*Annexe 1 – liste non exhaustive des anticorps & sondes pages 21 et 22

## EXAMENS HISTOLOGIQUES

PIECE OPERATOIRE	
Type d'échantillon	Tumorectomie Exérèse partielle ou totale d'organe
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orienter la pièce opératoire (fils, clips, hameçons...) si nécessaire : décrire cette orientation sur bon de demande d'examen (schéma recommandé)</li> <li>Mettre la pièce opératoire dans un emballage primaire sécurisé (sachet plastique, pot plastique...) adapté à la taille du prélèvement</li> <li>Coller une étiquette patient sur cet emballage primaire</li> </ul> <p style="margin-left: 20px;"> <b>Prélèvement frais (acheminement au laboratoire &lt; 20 minutes)</b></p> <p style="text-align: center; margin-left: 40px;"><b>OU</b></p> <p style="margin-left: 20px;"><b>Prélèvement fixé</b> : formol tamponné 4% (3 à 4 vol fixateur pour 1 vol de tissu)</p> <p style="margin-left: 20px;"> Pour prélèvements tardifs après <b>17h30</b> → se référer à AQ/FI/2018-0008 « Fixation des pièces opératoires par le bloc opératoire de l'IG (en dehors des heures d'ouverture du laboratoire ACP) ». Contacter le laboratoire pour plus d'informations</p>
Délai rendu	<b>6 jours ouvrés</b> selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires

## BIOPSIE

Type d'échantillon	<p>Microbiopsies à l'aiguille (sein, organes profonds...)</p> <p>Macrobiopsies de sein</p> <p>Biopsies endoscopiques (estomac, colon...)</p> <p>Petits fragments chirurgicaux (peau, ganglion...)</p>
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plonger, le plus rapidement possible, l'échantillon dans le pot formol tamponné à 4% de 60 ml pré-rempli bouchon blanc.</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;">  <div style="margin-left: 20px;">  <p style="text-align: center;">Toxicité : irritant, potentiellement oncogène à forte concentration</p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Bien refermer le flacon</b></li> <li>Coller une étiquette patient sur chaque flacon</li> <li>Numéroter les flacons si plusieurs échantillons</li> <li><b>Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP</b></li> </ul>
Délai rendu	<b>4 jours ouvrés</b> selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires

<b>IMMUNO-HISTOCHEMIE &amp; HYBRIDATION MOLECULAIRE IN SITU (FISH, CISH)</b>	
Type d'échantillon	Bloc de paraffine non épuisé ou lame blanche (superfrost) comportant une partie représentative de la lésion.
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bloc de paraffine : fixation au formol tamponné à 4% pendant au 24 à 48h (recommandé)</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lame blanche de moins de 2 semaines. Conservation au sec dans une boîte porte lame.</li> </ul>  <div style="display: flex; align-items: center; margin-left: 20px;">  <p>Pas de conservation au frigo (oxydation de l'ADN).</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier la lame et/ou le bloc</li> </ul>
Délai rendu	<b>2 jours ouvrés</b> pour immuno-histochimie <b>6 jours ouvrés</b> pour FISH

## EXAMENS CYTOLOGIQUES

### LÉSION SOLIDE

Type d'échantillon	Thyroïde Ganglion lymphatique Organe profond	Sein Brossage bronchique Autre...	
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la ponction, effectuer plusieurs passages en va-et-vient et directions différentes, dans la tumeur (la cellularité augmente en fonction du nombre de passage).</li> <li>Introduire le liquide ponction dans le pot pré-rempli BD Surepath® bouchon bleu foncé .</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin: 10px 0;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  <p>contient de l'éthanol</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">  <p><b>Ne jamais utiliser de formol</b> (altérations prélèvements)</p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rincer l'aiguille et la seringue plusieurs fois dans le liquide de cytologie du pot pré-rempli BD Surepath®</li> <li><b>Bien refermer le flacon</b></li> </ul> <p>A défaut d'utilisation du pot pré-rempli BD Surepath® :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>réaliser 1 ou 2 lames d'étalement, faire sécher à température ambiante (<b>jamais au réfrigérateur</b>).</li> <li>Coller une étiquette patient sur chaque pot ou porte-lame</li> <li>Identification des lames avec les initiales du patient (3 premières lettres du nom et 2 premières lettres du prénom)</li> <li>Numéroter les flacons si plusieurs échantillons</li> <li><b>Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP</b></li> </ul>		
Délai rendu	<b>3 jours ouvrés</b> selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires		

**LESION LIQUIDE**

<p>Type d'échantillon</p>	<p>Thyroïde (kyste...) Lavages broncho-alvéolaires Urines</p>	<p>Sein (kyste...) Abscess LCR Autre...</p>
<p>Prélèvement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les liquides de petit volume (&lt; 10 ml) ou LCR</b>, introduire le liquide ponction dans un pot pré-rempli BD Surepath® bouchon bleu foncé.</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 20px;">  <div style="text-align: center;">  <p>contient de l'éthanol</p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les liquides de gros volume (&gt; 10 ml)</b>, , introduire le liquide ponction dans un pot de 200ml pré-rempli avec 50ml de Cytofix QPath® (à commander auprès du Laboratoire, coordonnées en page 3)</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 20px;">  <div style="text-align: center;">  <p>contient de l'éthanol</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-left: 20px; text-align: center;">  <p><b>Ne jamais utiliser de formol</b> (altérations prélèvements)</p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bien refermer le flacon</b></li> </ul> <p>A défaut d'utilisation de pot pré-rempli avec du fixateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser 1 ou 2 lames d'étalement, faire sécher à température ambiante (<b>jamais au réfrigérateur</b>).</li> <li>• Coller une étiquette patient sur chaque pot ou porte-lame</li> <li>• Identification des lames avec les initiales du patient (3 premières lettres du nom et 2 premières lettres du prénom)</li> <li>• Numéroté les flacons si plusieurs échantillons</li> <li>• <b>Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP</b></li> </ul>	
<p>Délai rendu</p>	<p><b>3 jours ouvrés</b> selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires</p>	

GYNECOLOGIQUES EN MILIEU LIQUIDE	
Type d'échantillon	Frottis (col utérin, endomètre)
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prélèvement recueilli en utilisant une brossette Cervex<sup>®</sup> brush</li> </ul> <div style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 10px; text-align: center;"> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p><b>1. Prélevez</b></p>  <p>Prélevez à l'aide d'une cytobrosse ou d'un dispositif associant brosse et spatule en plastique avec des têtes détachables</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><b>2. Détachez</b></p>  <p>Placez la tête détachable dans le flacon BD SurePath<sup>™</sup></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><b>3. Envoyez</b></p>  <p>Étiquetez et envoyez le flacon BD SurePath<sup>™</sup> au laboratoire</p> </div> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 20px;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  <p>contient de l'éthanol</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">  <p><b>Ne jamais utiliser de formol</b> (altérations prélèvements)</p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Bien refermer le flacon</b></li> <li>Coller une étiquette patient sur chaque pot</li> <li>Numéroter les flacons si plusieurs échantillons</li> <li><b>Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP</b></li> </ul>
Délai rendu	<b>6 jours ouvrés</b> selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires <b>10 à 15 jours ouvrés</b> pour résultats HPV : sous-traitance

## IMMUNO-CYTOCHIMIE & HYBRIDATION MOLECULAIRE IN SITU (FISH, CISH)

Type d'échantillon	Cytologie
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la ponction, effectuer plusieurs passages en va-et-vient et directions différentes, dans la tumeur (la cellularité augmente en fonction du nombre de passage).</li> <li>Introduire le liquide ponction dans le pot pré-rempli BD Surepath® bouchon bleu foncé .</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  <p>contient de l'éthanol</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">  <p><b>Ne jamais utiliser de formol</b> (altérations prélèvements)</p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rincer l'aiguille et la seringue plusieurs fois dans le liquide de cytologie du pot pré-rempli BD Surepath®</li> <li><b>Bien refermer le flacon</b></li> </ul>
Délai rendu	<p><b>2 jours ouvrés</b> pour immuno-cytochimie</p> <p><b>6 jours ouvrés</b> pour FISH</p>

## EXAMENS EXTEMPORANES

 **Seuls les prélèvements effectués sur le site de l'Institut Godinot sous pris en charge** 

Examens histologiques et/ou cytologiques réalisés en urgence par un médecin préleveur dans les circonstances suivantes :

- si le résultat modifie l'acte chirurgical
- si le résultat implique un prélèvement supplémentaire
- en cas de risque vital pour le patient
- dans le cadre des journées de diagnostic rapide en sénologie, uniquement si le résultat entraîne une prise en charge rapide de la patiente

L'avantage de cette technique est la rapidité de la réponse.

 L'aspect morphologique est fortement altéré quelle que soit la technique cytologique ou histologique utilisée avec comme conséquence une interprétation parfois difficile. Le prélèvement est également impropre pour les examens complémentaires d'immunohistochimie ou de biologie moléculaire.

**LA TECHNIQUE SE PRATIQUE UNIQUEMENT A PARTIR DE MATERIEL FRAIS.  
LE DELAI D'ACHEMINEMENT DOIT ETRE LE PLUS COURT POSSIBLE (< 20 MIN).**



**CHAQUE ENVOI D'EXAMEN EXTEMPORANE DOIT ETRE SIGNALE AU PREALABLE AU  
LABORATOIRE ACP PAR TELEPHONE.**

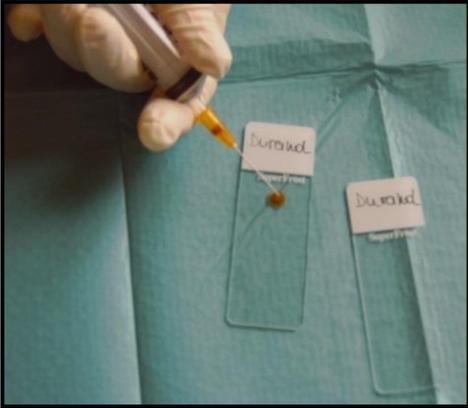
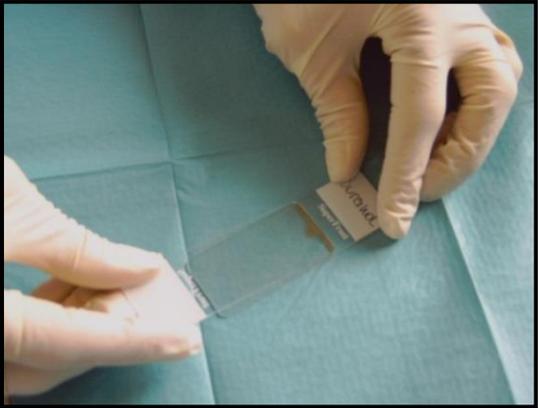
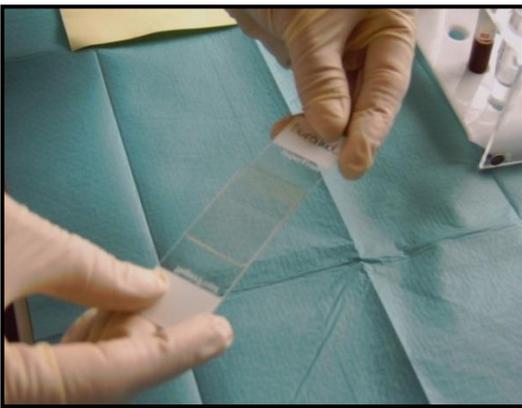
**COMPLETER UNE DEMANDE D'ANALYSE ET COCHER EXAMEN EXTEMPORANE**

 **NOTER UN N° DE TELEPHONE POUR COMMUNICATION DU RESULTAT**

### Examen histologique - EXTEMPORANE

Type d'échantillon	Tissu ou fragments tissulaires à l'état frais
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exérèse chirurgicale de la pièce opératoire</li> <li>• Mettre la pièce opératoire dans un emballage primaire sécurisé (sachet plastique, pot plastique...) adapté à la taille du prélèvement</li> <li>• Coller une étiquette patient sur cet emballage primaire</li> <li>• Numéroté les emballage si plusieurs échantillons</li> <li>• <b>Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP</b></li> </ul> <p> <b>Acheniner la pièce opératoire au laboratoire dans les 20 minutes après le prélèvement</b></p>
Délai rendu	<b>20 minutes</b> après réception au laboratoire, appel téléphonique par un pathologiste

## Examen cytologique - EXTEMPORANE

Type d'échantillon	<p>Ponction nodule solide et liquide (sein, thyroïde, organes profonds...)</p> <p>Ecoulement</p> <p>Microbiopsie (sein)</p>
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etallement sur lame</b> suite à une ponction à l'aiguille fine ou écoulement et séchage à l'air ambiant pendant 10 minutes (cf fig 1, 2, 3, 4 ci-dessous)</li> </ul> <div style="display: flex; flex-wrap: wrap; justify-content: space-around;">     </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Empreinte des carottes de microbiopsie sur lame</b> et séchage à l'air ambiant pendant 10 minutes</li> </ul> <p> <b>Tamponner délicatement, ne pas écraser la microbiopsie (risque de faux positifs)</b></p>
	<p><b>20 minutes</b> après réception au laboratoire, appel téléphonique par un pathologiste</p>

## DEMANDE D'AVIS OU DE SECONDE LECTURE

### DEMANDE D'AVIS OU DE SECONDE LECTURE

Type d'échantillon	Bloc de paraffine non épuisé, lames immunologiques, lames colorées HE ou lames blanches (superfrost) comportant une partie représentative de la lésion
Délai rendu	<b>5 jours ouvrés</b> selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires
<b>Pour de plus de renseignements, contacter le Laboratoire, coordonnées en page 3.</b>	

## EXAMENS SOUS TRAITES

Pour de plus de renseignements, contacter le Laboratoire, coordonnées en page 3.

	Prélèvement	Bon de demande d'examen	Laboratoire sous-traitant
<b>Test Endopredict</b>	Bloc de paraffine	contacter le Laboratoire	Centre Jean PERRIN - Clermont--Ferrand
<b>HPV</b>	Frottis cervicaux vaginaux	AQ/FOR/2021-0047 « Bon demande analyse GYNECOLOGIE »	UNILABS - PRAXEA, Massy
<b>Génétique somatique</b>	Bloc de paraffine	AQ/FOR/2019-0064 « Formulaire PGMCCA Prescription »	CHU Robert DEBRE - Reims
<b>BRCA tumoral</b>	Lames blanches	AQ/FOR/2020-0062 « Formulaire BRCA SOMATIQUE Institut CURIE »	Institut CURIE - Paris

## TUMOROTHEQUE

La tumorotheque est sous la responsabilité du Centre de Ressources Biologiques (CRB) de l'Institut Godinot. Plus d'informations disponibles sur le site internet de l'Institut Godinot :

[https://www.institutjeangodinot.fr/fr/recherche/centre\\_de\\_ressources\\_biologiques/](https://www.institutjeangodinot.fr/fr/recherche/centre_de_ressources_biologiques/)

## ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS

Tous prélèvements acheminés au Laboratoire ACP doit être accompagné d'un formulaire de traçabilité de l'acheminement du prélèvement. Voir Annexe 2 – AQ/FOR/2018-0052 « Traçabilité acheminement prélèvements vers le laboratoire ACP ».



**Tous prélèvements non fixés (= frais) dans un fixateur (formol ou alcoolique) doit être acheminés au Laboratoire immédiatement après le prélèvement.**



### Prélèvements provenant de l'Institut Godinot

Tous prélèvements effectués dans un service de l'Institut Godinot sont acheminés au Laboratoire selon les modalités de transport et de collecte des prélèvements en vigueur au sein de notre établissement. Les prélèvements sont déposés à l'endroit prévu à cet effet au Laboratoire et le personnel technique informé de la dépose de prélèvement.

### Prélèvements provenant de l'Extérieur

- **Par voie postale** : pour envoi de **blocs de paraffine et/ou lames blanches et/ou lames HE uniquement**. Lettre suivie adressée au Laboratoire ACP de l'Institut Godinot (coordonnées en page 3). L'acheminement du prélèvement est sous la responsabilité de l'expéditeur.

Il est recommandé d'utiliser un courrier postal suivi (ou les services d'un transporteur permettant d'assurer le suivi du colis). Le prélèvement doit être transporté dans un emballage adéquate et la mention « Echantillon humain exempté » doit être indiqué.

Le prélèvement doit être transporté à température ambiante et doit être suffisamment protégé pour éviter sa détérioration.

- **Par coursier ou transporteur agréé** : pour envoi de **prélèvements d'origine humaine de catégorie B (UN3373)**. Les prélèvements sont adressés au Laboratoire ACP de l'Institut Godinot (coordonnées en page 3). Ils doivent être acheminés dans le respect de la réglementation du transport de prélèvements d'origine humaine de catégorie B (UN3373).

Ces prélèvements d'origine humaine de catégorie B doivent respecter l'instruction d'emballage P650, à savoir :

- **un contenant primaire** étanche contenant le matériel biologique :



*Exemples de contenants primaires*

- un **contenant secondaire** (si possible) étanche avec un matériel absorbant avec un compartiment séparé pour recevoir le bon de demande d'examen :



*Exemples de contenants secondaires*

- un **contenant tertiaire** résistant aux chocs pour assurer le transport du prélèvement identifié UN3373 (losange d'au moins 5 cm de côté) Matière biologique catégorie B en lettre de 6 mm de haut



*Exemples de contenants tertiaires*



Il est recommandé de joindre une étiquette patient supplémentaire avec chaque prélèvement si possible

## ACCEPTATION DES PRELEVEMENTS

Situations dans lesquelles le prélèvement sera accepté sous réserve d'obtention de l'information et de l'obtention d'un diagnostic limité non équivoque :

Critères vérifiés	Problèmes rencontrés
<b>Identification du patient sur le prélèvement et la demande d'examen</b>	Absence d'identification
	Identification illisible
	Absence ou identification illisible du prénom, du nom de naissance ou de la date de naissance
	Discordance d'identification entre la feuille de prescription et l'échantillon
<b>Renseignement de la demande d'examen</b>	Données incomplètes (autre que l'identité du patient)
<b>Modalités de prélèvements</b>	Contenant inadapté Contenant vide Contenant cassé Contenant souillé
	Volume d'échantillon insuffisant
	Fixation examen extemporané
	Mauvaise fixation
	Non-respect des consignes d'acheminement

## RENDU DES RESULTATS

L'interprétation des résultats est effectuée par un médecin pathologiste habilité au Laboratoire ACP. Les moyens employés pour la transmission de résultat sont mis en œuvre dans le respect de la confidentialité et du secret médical.

**Aucun résultat n'est transmis au patient par le Laboratoire.**

Les résultats sont intégrés dans le serveur de centralisation des données patients de l'Institut Godinot (IDOCMED). Un exemplaire papier est transmis par courrier postal au médecin prescripteur et médecins identifiés sur le bon de demande d'analyse.

Sur demande, les résultats peuvent être envoyés par messagerie sécurisée (APICRYPT, MS-SANTE) et une solution ZERO PAPIER pourra être mise en place.

## RECLAMATION

Toutes réclamations concernant un service fourni par le Laboratoire ACP de l'Institut Godinot est à adresser par mail à :

[secretariat.acp@reims.unicancer.fr](mailto:secretariat.acp@reims.unicancer.fr)

Dans le cadre de sa démarche Qualité, le Laboratoire a mis en place à un système d'enregistrement et de traitement des réclamations. La procédure de gestion des réclamations peut être consultable sur demande auprès du Laboratoire ACP.

## CONFIDENTIALITE DES DONNEES

Dans le cadre de sa démarche Qualité, le Laboratoire ACP s'engage à respecter la confidentialité des résultats et à respecter la politique de protection des données de l'Institut Godinot.

# ANNEXE 1 – LISTE NON EXHAUSTIVE DES ANTICORPS & SONDÉS

## IMMUNOHISTOCHEMIE ET IMMUNOCYTOCHEMIE

### Bactériologie

- CMV
- HP
- HSV T,1

### Endocrinologie

- Calcitonine
- Chromogranine A
- HBME1
- PTH
- Thyroglobuline
- TTF1
- Synaptophysine

### Epithélial (carcinome)

- ACE
- AE1/AE3
- CDX2
- CK 34BE12
- CK19
- CK20
- CK5/6
- CK7
- E-Cadherin
- EMA
- GATA 3
- MUC1 Core
- MUC5AC
- PAX 8
- P63

### Foie

- Hepatocyte (Hep Par1)

### Hématologie (Lymphomes)

- Bcl2
- Bcl6
- CD10
- CD15
- CD20
- CD23
- CD3

- CD30
- CD4
- CD45 LCA
- CD5
- CD56
- CD68
- CD7
- CD79a
- CD8
- CD138
- Kappa
- Lambda
- MUM1 protein
- Infectieux
- Myco Tuberculosis
- Pneumocystis

### Mélanome

- HMB45
- Melan A
- SOX10

### Mésenchymateux (Sarcomes)

- SM ACTIN
- B CATENIN
- BCOR
- Caldesmon
- Calponin
- CD34
- CD99
- D2-40 (podoplaline)
- Desmine
- DOG1
- GFAP
- HMGA2
- MDM2
- Myogenin
- Myosin
- Neurofilament P
- S100
- VIM

### Mésothélium

- Calretinine
- HBME1
- WT1

### Ovaire

- Alpha-1-foetoprotéine
- Béta-HCG
- Inhibin A
- PLAP

### Poumon

- Napsin A
- TTF1

### Prostate

- AMACR
- PSA

### Rein

- Renal Cell Carcinome

### Thérapeutique et pronostique (Marqueurs)

- ALK
- CD117 / ckit
- Herceptest (HER2)
- Ki67
- MLH1
- MSH2
- MSH6
- P16
- P53
- PDL-1 (22C3)
- PMS2
- Récepteurs aux androgènes
- Récepteurs aux œstrogènes
- Récepteurs à la progestérone

## HYBRIDATION MOLECULAIRE IN SITU (FISH, CISH)

### Sarcomes

- DDIT3 (translocation 12q13)
- EWSR1 (translocation 22q12)
- FOXO 1 (translocation13q14)
- FUS (translocation 16q11)
- MDM2 (amplification 12q15)
- SS18 (SYT) (translocation 18q11)
- FiP1L1 / CHIC2 / PDGFRA (translocation, deletion 4q12)

### Sein / Estomac

- HER2 (amplification 17q12)

### Autres

- IGH / Bcl2 (translocation 14q32)
- HPV (gent point,16, 18, 31, 33, 35, 39, 45, 51, 52, 56, 58, 59,68)

**ANNEXE 2 – AQ/FOR/2018-0052 TRAÇABILITE ACHEMINEMENT PRELEVEMENTS VERS LE LABORATOIRE ACP**

**Institut Godinot**  
 unicanter Reims en Champagne

**Traçabilité Acheminement Prélèvements vers le Laboratoire ACP-Institut Godinot**

CH Château-Thierry     CH Soissons     Service Godinot : .....     Autre : .....

RESERVE SERVICE PRELEVEUR					RESERVE COURSIER, BRANCARDIER			RESERVE LABORATOIRE ACP - GODINOT		
Date et Heure	Etiquette patient	Praticien	VISA personnel déposant les prélèvements	Nombre de prélèvements déposés	DATE, HEURE VISA coursier récupérant les prélèvements	Nombre de prélèvements récupérés	DATE, HEURE VISA coursier déposant les prélèvements	DATE, HEURE VISA personnel récupérant les prélèvements	Nombre de prélèvements récupérés	N° laboratoire RESERVE Labo ACP Institut Godinot

Création : 30/05/2018    Codage : AQ/FOR/2018-0052    Version 03    Date d'application : 01/06/2021